

LE SITE AGCGESTION.FR

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose d'investir dans les livrets au taux alléchant de 1.45 % par mois ! Nous avons voulu en savoir plus. En effet, nous avons déjà travaillé sur ce type de proposition. Il s'agit toujours d'arnaque.

Le site internet :

Le site a été créé le 25/05/2020. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/agcgestion.fr>

Nos recherches :

A notre grande surprise, le site n'est pas accessible à la date de nos recherches (13/06/2020)

Les mails :

Il est mentionné comme nom de domaine pour l'adresse mail agc-gestion.fr

Le nom de domaine a été déposé le 11/05/2020. Nous publions le whois :

<https://whois.domaintools.com/agc-gestion.fr>

Aucun site n'est ouvert avec ce nom de domaine.

Le téléphone :

Le site utilise notamment :

Le numéro 01 86 47 13 56

Les recherches effectuées ne donnent pas de résultat. Il s'agit d'un n° en VOIP intraçable appartenant à la société LEGOS.

Les produits :

Le site propose un livret appelé MIMOSA. Il serait émis par la société luxembourgeoise MIMOSA CAPITAL.

Les recherches effectuées montrent qu'il s'agit d'une usurpation d'identité :

<https://www.azvalor.com/en/sicavs/international-luxembourg-clase-r/>

Cette société propose d'investir notamment dans les SICAV avec une structure juridique dénommée

The Company MIMOSA CAPITAL SICAV

15 Ave J.-F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Le contrat que nous avons mentionné bien ce nom et cette adresse.

Les règlements :

Le site envoie des RIB aux potentiels clients avec le nom et le prénom de ceux-ci pour des comptes ouverts en Allemagne et au Portugal.

Il est hautement raisonnable de penser que le vrai nom des bénéficiaires est masqué avec le nom des clients.

Ne donnez JAMAIS suite à toute proposition de ce type qui vous demande d'envoyer des fonds sur des comptes à votre nom que vous n'avez pas ouvert !

Nous conseillons d'adresser un courrier recommandé avec AR à la banque pour signaler l'usurpation d'identité et le blocage du compte à réception du courrier...

Cette page sera enrichie au fur et à mesure des informations que nous recueillerons.

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques aux options binaires et aux diamants. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous indiquer nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-diamants-aux-options-binaires-ou-au-bitcoin/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR.

Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

